

Chères Honfleuraises, chers Honfleurais,

À travers ce 4 pages, nous avons souhaité vous tenir informés de l'évolution du chantier de la rue Haute.

Il y a plusieurs mois, largement en amont du début des travaux, nous avons tenu une réunion d'information au Grenier à sel pour vous annoncer la bonne nouvelle de la réhabilitation de cet axe important de la ville.

Les travaux d'assainissement initiés par le SIVOM se terminent, et nous allons commencer les travaux réalisés sous l'égide de la Ville de Honfleur.

Nous avons apporté un soin particulier au choix des matériaux car nous souhaitons respecter l'authenticité du site et mettre en valeur les maisons et les commerces. Bien sûr ces travaux ont un coût important qui se répartit de la façon suivante :

- 1 315 000 € TTC pour la Ville,
- 520 000 € pour le SIVOM.

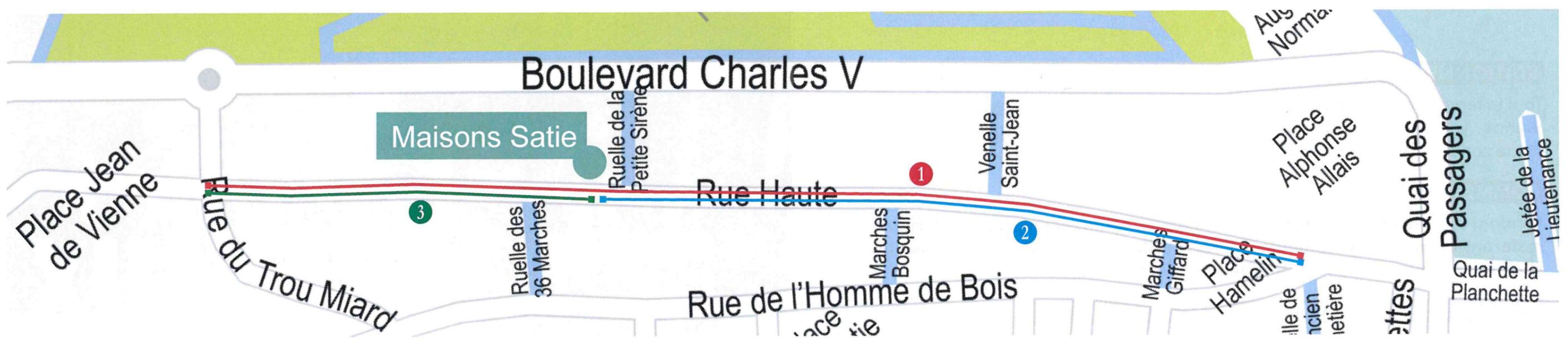
Nous sommes conscients que ces travaux perturbent quelque peu votre quotidien. Nous faisons le maximum avec les entreprises pour limiter le plus possible les nuisances. Nous commencerons le chantier à partir du 9 janvier 2023 par le secteur le plus commerçant de la rue Haute, de la place Hamelin à la place Jean de Vienne, et nous espérons pouvoir tenir les délais prévus, à savoir une fin de chantier pour le 25 mai 2023.

Nous sommes certains de pouvoir compter sur votre compréhension. Il est impossible de réaliser une telle réhabilitation sans perturbations, vous l'aurez bien compris, mais je suis persuadé que l'embellissement de notre rue Haute valorisera de façon importante tous les immeubles, boutiques, magasins, qui la constituent, et que vous en bénéficierez.

**Michel LAMARRE**  
Maire de Honfleur  
Vice-président du Conseil Départemental

HONFLEUR





où ?	quand ?	quoi ?	par qui ?	comment ?	
<b>1</b> <b>Rue Haute, de la place Hamelin à la place Jean de Vienne</b>	9 janvier 2023 > à fin mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dépose et démolition de la voirie et des trottoirs</li> <li>• Terrassement</li> <li>• Reprise du réseau d'eaux pluviales</li> <li>• Pose de bordures et structures de chaussée</li> </ul>	<b>Entreprise Eiffage</b>	Pendant cette phase du chantier, les boîtiers, regards... seront apparents dans la rue. Aussi, pour éviter tout incident, la circulation sera totalement interdite aux véhicules, y compris les week-ends*.	L'accès aux piétons, chalands et commerçants sera maintenu.
<b>2</b> <b>Rue Haute, de la place Hamelin aux Maisons Satie</b>	Mi février > au 30 mars	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre des pavés en grès sciés pour faciliter l'accessibilité de la rue</li> </ul>	<b>Entreprise Vallois Normandie</b>	Au cours de cette deuxième phase de travaux, la pose des bordures et pavés nécessitera un temps de séchage important. Pour éviter à la fois qu'ils ne se déchaussent mais aussi tout accident avec les véhicules, tout accès leur sera interdit, y compris les week-ends*.	L'accès aux piétons, chalands et commerçants sera maintenu.
<b>3</b> <b>Rue Haute, des Maisons Satie à la place Jean de Vienne</b>	Début avril > au 25 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre des pavés en grès sciés pour faciliter l'accessibilité de la rue</li> </ul>	<b>Entreprise Vallois Normandie</b>	À nouveau, la pose des bordures et pavés nécessitera un temps de séchage important. Pour éviter à la fois qu'ils ne se déchaussent mais aussi tout accident avec les véhicules, tout accès leur sera interdit, y compris les week-ends*.	L'accès aux piétons, chalands et commerçants sera maintenu.
<b>Dans toute la rue</b>	Avril > jusqu'au 25 mai	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Installation du mobilier urbain</li> <li>• Finitions diverses</li> <li>• Plantations</li> </ul>	<b>Entreprise Eiffage</b>		

\*hors véhicule de secours et besoins ponctuels / impératifs de particuliers (déménagement...). L'organisation se fera au cas par cas en lien avec le chef de chantier qui devra être prévenu à l'avance.



## STATIONNEMENT / LIVRAISONS

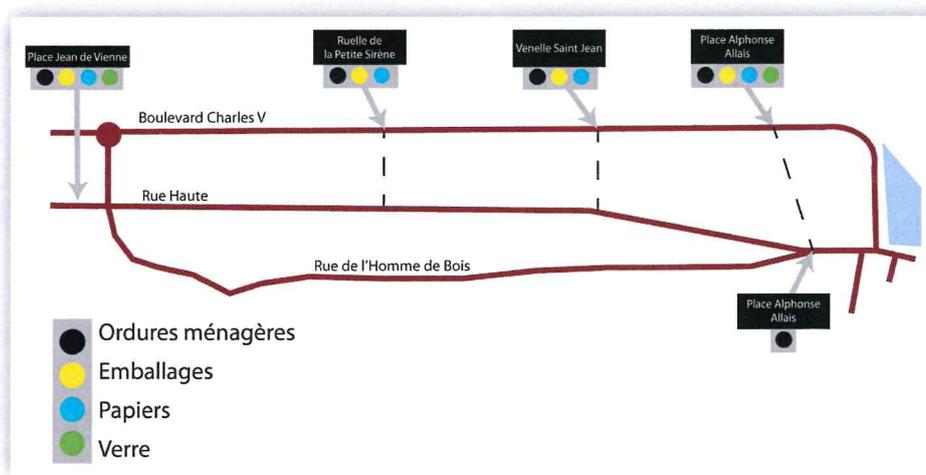
Tout le temps du chantier, le matériel des entreprises sera stocké place Jean de Vienne. Les commerçants bénéficieront, comme lors de la première phase, d'une zone de dépose/aire de livraison de 18h à 9h place Hamelin.

## COMMERCES

Pendant cette deuxième phase de chantier, les commerçants de la rue Haute resteront ouverts. Une communication spécifique sera faite pour inciter les chalands à continuer de venir profiter de cette rue animée.

## QUE FAIRE DE MES DÉCHETS PENDANT LES TRAVAUX ?

Comme lors de la première phase de travaux, les habitants de la rue Haute, ainsi que les visiteurs, sont invités à déposer leurs déchets dans les points d'apports volontaires détaillés dans le schéma ci-dessous :



Maîtrise  
d'ouvrage



Maîtrise  
d'œuvre



Aménagement  
de voirie



Pavage



N° Eiffage uniquement en cas d'urgence > 06 25 57 53 48

Pour tous renseignements :

Mairie de Honfleur - Place de l'Hôtel de Ville - 14600 Honfleur  
Tél. 02 31 81 88 00 - [mairie@ville-honfleur.fr](mailto:mairie@ville-honfleur.fr)